



COMMUNIQUÉ AUX CITOYENS DE CANTLEY

Information concernant la consultation publique

Cantley, le 6 octobre 2025 – La Municipalité de Cantley organise [une consultation publique](#) lors des journées de vote à l'élection municipale les 26 octobre et 2 novembre 2025.

Cette consultation vise à recueillir l'opinion des citoyens concernant la question d'ignorer les droits acquis de certains projets domiciliaires ou récréotouristiques. La réponse permettra au conseil municipal de connaître la préférence des citoyens et d'orienter ses décisions sur des enjeux importants pour l'avenir de Cantley.

La question posée aux citoyens sera la suivante :

En prenant en considération que cela pourrait entraîner des impacts financiers et environnementaux, êtes-vous d'accord pour que la Municipalité ignore des droits acquis de certains projets domiciliaires ou récréotouristiques déposés avant l'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme ?

- **Oui** : Donc, on ne permet pas la réalisation des projets concernés.
- **Non** : Donc, on va de l'avant avec les droits acquis et les projets concernés.

Ressources pour les citoyens :

- Afin de connaître l'opinion des citoyens concernant le sujet, le conseil a déposé, lors de la séance du conseil le **16 septembre 2025**, une résolution concernant la consultation publique. Afin de consulter les détails de celle-ci, [cliquez ici](#).
- Selon la résolution déposée lors de la séance du conseil municipal le **8 juin 2021**, certains projets pourraient bénéficier de droits acquis. Afin de consulter les détails de cette résolution, [cliquez ici](#).
- Afin de consulter la liste des projets concernés, [cliquez ici](#). Ce document contient une carte afin de visualiser où pourraient se retrouver les projets en question.

Lorsque les citoyens se présenteront pour voter, ils recevront :

- 1 bulletin de vote pour le poste de mairesse ou de maire à la Municipalité de Cantley;
- 1 bulletin de vote pour le poste de conseillère ou conseiller de leur district;
- 1 bulletin avec la question à répondre, mentionnée ci-haut.

Les résultats de la consultation publique seront communiqués par le président d'élection, au même moment que les résultats de l'élection municipale, le 2 novembre 2025.

Je tiens à rappeler à la population de Cantley que les informations concernant l'élection municipale, les avis publics, les consultations publiques et toute autre communication provenant de la municipalité se retrouvent sur les plateformes suivantes :

- Le site Web de la Municipalité de Cantley : www.cantley.ca
- Avis publics : <https://cantley.ca/categorie-nouvelles/avis-public/>
- Élection municipale : www.cantley.ca/elections-2025
- Profil des candidats : <https://cantley.ca/candidats-elections-2025/>
- Guide de l'électeur : <https://cantley.ca/wp-content/uploads/2025/10/Guide-electeur-version-modifie-avec-greve.pdf>
- [Facebook](#)
- [YouTube](#)
- [Instagram](#)

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe municipale au 819-827-3434 ou par courriel à municipalite@cantey.ca.

Cordialement,



Stéphane Parent Adm.A., CRIA, médiateur accrédité
Directeur général et greffier-trésorier
Président d'élection de la Municipalité de Cantley